

RAPPORT D'ACTIVITÉ pour l'ANNÉE 2021

Nous espérons beaucoup de 2021. La pandémie a pourtant soufflé le chaud et le froid sur nos activités. Une année incertaine encore entre éclaircies sanitaires de printemps et d'automne et résurgence récurrente des menaces sur la santé et les relations sociales. Les projets des sections et du national en ont encore subi les effets mais la ténacité et la conviction de nombreux acteurs de l'AMOPA ont réussi à maintenir le cap d'une association fière de ses actions et tournée vers l'avenir.

En effet, la tendance à la baisse des effectifs enregistrée depuis plusieurs années semble ralentie. Au 31 décembre 2021, 13597 adhérents et 5112 abonnés partagent et soutiennent nos valeurs. Parmi nos adhérents, nous comptons 586 sympathisants et 487 résidents à l'étranger.

Dans ce contexte particulier, le bilan des activités menées en 2021 doit faire ressortir la résistance, les réussites et la capacité à innover de l'AMOPA.

LA RÉSISTANCE AUX DIFFICULTÉS

La campagne de vaccination lancée en début d'année n'a pas réellement dissous les craintes de contamination. Jusqu'au mois d'avril et à partir de novembre, la totalité des réunions prévues par **les sections** ont été annulées ou reportées. Dans ces périodes, les assemblées générales n'ont pu se tenir en présentiel mais dans une vingtaine de sections, elles ont été organisées par correspondance. Les sections qui devaient renouveler leur bureau ont pu ainsi y procéder. En juin, septembre et octobre, les réunions statutaires alors programmées se sont déroulées normalement. La pratique de la visioconférence bute en effet encore sur les difficultés ou l'absence de connexion de nombreux adhérents.

La vie associative locale a donc continué à souffrir de la suppression des conférences, sorties et voyages mais quelques rares sections ont réussi à les proposer quand elles étaient autorisées. Cette diminution des formes attendues de convivialité, a été en grande partie compensée par la générosité des membres des bureaux qui ont, comme en 2020, maintenu le lien avec les adhérents par téléphone et par la diffusion régulière de bulletins de section. Qu'ils en soient tous remerciés.

Mais ils ont vivement déploré, pour la deuxième année consécutive, l'absence générale des cérémonies de remise de diplômes et de médailles ainsi que de remise solennelle des prix aux lauréats départementaux des concours. Autant dire que le recrutement de nouveaux adhérents a été très difficile pour compenser les décès ou les défections. Les efforts ont donc porté sur la ré-adhésion d'anciens membres qui s'étaient éloignés depuis plusieurs années. Ils ont porté leurs fruits dans une dizaine de sections qui ont réussi à augmenter ainsi leur effectif par rapport à 2020.

Siège social : Ministère de l'Éducation nationale

Secrétariat national : 30, avenue Felix Faure - 75015 Paris

Tél. : +(33) 01 45 54 50 82 - **Courriel :** amopa.courriel@orange.fr - **Site internet :** <http://www.amopa.asso.fr>

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique par décret du 26 septembre 1968

Au plan national, le programme des réunions statutaires a continué, jusqu'en mai, à être perturbé. Les 5 réunions du Bureau national des 21 janvier, 4 mars, 23 mars, 15 avril et 25 mai se sont tenues en visioconférence. Le Conseil d'administration initialement prévu le 22 avril à Paris, a été repoussé au 11 mai. Le congrès d'Avignon qui devait avoir lieu les 28 et 29 mai, a été déplacé aux 8 et 9 octobre après décision de la majorité des administrateurs consultés par courriel le 19 mars.

La cérémonie solennelle de remise en Sorbonne des premiers prix aux lauréats des concours, a dû être annulée en raison de jauges très restrictives pour l'occupation de la salle et des espaces attenants.

Enfin, conformément aux mesures gouvernementales, les salariées du siège ont été mises à plusieurs reprises en télétravail, ce qui a en partie perturbé l'activité du secrétariat national et les remontées des données des sections. De plus, la prise de contact par courrier envoyé par le national aux nouveaux nommés et promus n'a pu être que très tardive puisque la promotion traditionnelle du 14 juillet n'a été publiée que fin octobre.

Un effort tout particulier a donc porté sur les rappels envoyés aux adhérents retardataires dans le paiement de leur cotisation et abonnement pour 2021, en juin et en septembre. En fin d'année, une nouvelle présentation du bulletin d'adhésion plus attractive a vu le jour pour être diffusée sur le site et dans la revue et figurer dans l'appel à cotisation de janvier 2021. De plus, le travail sur la modernisation des moyens de paiement a abouti en fin d'année pour permettre désormais, à partir du site, les versements par carte bancaire

Cela a permis de ralentir nettement la baisse redoutée des adhésions.

UNE RELANCE BIENVENUE

Après une année 2020 marquée par l'annulation de la plupart des grands rendez-vous de l'AMOPA, il était indispensable, mais dans le respect des instructions officielles et des réticences légitimes, de relancer les activités et les manifestations constitutives de l'association.

Les réunions statutaires des instances nationales ont retrouvé leur rythme normal. Le Bureau s'est réuni 10 fois : les 21 janvier, 4 mars, 23 mars, 15 avril et 25 mai en visioconférence ; les 21 juin, 31 août, 29 septembre, 16 novembre et 15 décembre à Paris.

Les réunions du Conseil d'administration se sont tenues à Paris et en présentiel les 11 mai et 7 septembre, et le 15 juin après les Assemblées générales de 2020 et 2021 pour élire le nouveau Bureau national. Une rencontre plus informelle des administrateurs présents au congrès d'Avignon, a permis d'échanger sur les projets en cours. Par ailleurs, l'année 2021 a été marquée, au sein de cette instance, par le décès en avril d'une administratrice et la démission d'un membre en juillet. Ils ont été remplacés selon les procédures définies par les statuts de l'association.

La reprise des réunions avec les sections. Le programme des rencontres régionales interrompu en mars 2020, s'est poursuivi. Les sections de Bourgogne-Franche-Comté se sont réunies à Dijon le 27 septembre, celles du Grand-Est à Nancy le 30 septembre, celles de la Nouvelle Aquitaine à Bordeaux le 19 octobre, et l'ensemble des sections de l'Île de France à Paris le 1er décembre. Le lien entre le national et les sections, entretenu par des contacts téléphoniques réguliers, a pu s'exprimer à nouveau par la participation de membres du Bureau à des assemblées générales ou des remises de décorations. Cette solidarité s'est également exprimée, comme chaque année sur le plan financier, par l'attribution d'aides à projets pour la somme de 13300€. La Lettre du siège est parue en janvier, septembre et décembre.

L'organisation de l'Assemblée générale deux fois programmée en 2020, n'a pu aboutir en raison des confinements. Le principe d'une année blanche a été rejeté en mars par les services du Ministère de l'Intérieur qui a imposé la tenue de cette réunion avant le 31 juillet 2021. Dans la mesure où l'incertitude continuait à peser sur le congrès d'Avignon prévu en mai, le Conseil d'administration consulté par courriel le 19 mars a décidé de convoquer les adhérents le 15 juin au FIAP à Paris, pour l'Assemblée générale 2020 le matin et pour celle de 2021 l'après-midi. 114 adhérents se sont présentés et 90 pouvoirs ont été déposés.

Grâce aux efforts de tous, ce défi a été relevé malgré les difficultés logistiques d'organiser deux séries de vote des rapports statutaires et des résolutions et les élections d'administrateurs au titre de 2020 puis de 2021. Le Conseil d'administration renouvelé en deux temps a élu le nouveau Bureau national présidé par Jean Pierre Polvent.

Le congrès d'Avignon des 8 et 9 octobre a manifesté brillamment cette volonté de relance des projets et de dépassement des difficultés subies depuis de longs mois. Malgré les réticences encore prégnantes, 150 personnes ont répondu à l'invitation de la section du Vaucluse qui avait choisi les cadres prestigieux de la Mairie d'Avignon et du Palais des Papes pour accueillir les congressistes. Ce fut un congrès exceptionnel à plus d'un titre.

Libéré de l'organisation d'une assemblée générale, il a pu démontrer le vendredi la richesse des activités et des ressources de la section locale, menée par Bruno Maccari, son président. Selon le souhait de Jean Pierre Polvent, la journée du samedi a ouvert le premier acte d'un travail d'exploration du thème de la francophonie, au cœur des missions de l'AMOPA. Participer au développement de la langue et de la culture française sur le territoire et à l'étranger, passe par une large diffusion des concours, les liens avec les associations partenaires, l'opération du Don du Livre et le rayonnement de la revue et du site. De nombreux intervenants ont donc dressé un vaste bilan de toutes les initiatives déjà réalisées par certaines sections et plusieurs associations de l'étranger ainsi que des différentes actions du national. Des perspectives ont été tracées pour multiplier les actions et les partenariats, à l'image de discussions en cours avec la future Cité Internationale de la Langue française à Villers-Cotterêts. Au terme de cette très riche journée, rendez-vous a été pris pour le deuxième acte prévu au congrès du Touquet, les 20, 21 et 22 mai 2022.

La modernisation des concours annoncée en 2020 a pris corps. Les jurys ont été en partie renouvelés et la communication sur les différentes offres s'est appuyée sur de nouvelles affichettes pour la campagne 2020-2021.

Malgré les perturbations subies par les établissements et leurs équipes pédagogiques, la participation aux concours Plaisir d'écrire n'a pas faibli et les sections ont adressé 800 copies aux jurys nationaux. 6 sections ont présenté des candidats au concours Plaisir de Dire.

Les nouvelles propositions autour des mathématiques, « Arts et maths » et « les Maths au quotidien », ont dès cette première édition, trouvé un large public. Dans les écoles maternelles en particulier, la créativité artistique sur des formes géométriques a surpris par l'excellence des productions. Celles-ci ont fait l'objet du premier supplément à la revue publiée en septembre.

Le concours Nous l'Europe a confirmé son succès. La réalisation du voyage à Strasbourg pour les lauréats semblait une nouvelle fois compromise. Mais, la détermination des organisateurs a permis d'emmener, du 9 au 11 juin, les lauréats nationaux de 2021, rejoints par ceux de 2020 privés jusque là de leur récompense par la pandémie. Ils ont pu découvrir Strasbourg, s'informer sur le fonctionnement des institutions européennes et faire une visite virtuelle du Conseil de l'Europe, avant de recevoir leur diplôme.

Cependant, il faut noter encore le très faible nombre de candidats pour le prix d'Histoire et celui de Géographie. En Histoire, la récompense a été donnée pour le deuxième prix en Martinique et le sera en mars 2022 pour le premier prix à Saint-Étienne. Le premier prix de Géographie sera exceptionnellement remis en 2022 à la Sorbonne où la lauréate de la Bourses Berthier sera également à l'honneur.

L'annulation de la cérémonie officielle à Paris en 2021, a conduit à adresser aux sections les diplômes et les chèques cadeaux attribués aux lauréats des prix nationaux. Il n'a pas toujours été possible d'organiser une cérémonie officielle dans les établissements. Mais, rendez-vous est pris à la Sorbonne pour le 10 juin 2022 afin de renouer avec cette belle et prestigieuse tradition.

DE NOUVELLES PERSPECTIVES

Des outils de communication toujours plus performants. La fréquentation du site national s'intensifie. Il s'enrichit en effet en continu de la présentation des projets menés par les sections et les associations de l'étranger et de l'information diffusée par le national. Pour accroître encore davantage la communication sur les actions d'Utilité publique, une lettre numérique a été lancée en septembre. Ces deux médias accessibles à tous les publics français et étrangers, nous ont déjà valu des demandes de renseignements sur l'association.

La revue poursuit, à la satisfaction générale, sa démarche culturelle dans la diversité des thèmes abordés et sous une forme attractive. Les membres des sections contribuent de plus en plus à la rédaction des articles qui font découvrir la richesse de leurs ressources. Cette publication est largement diffusée auprès des institutions académiques, préfectorales et des ambassades de France. Depuis cette année, les présidents reçoivent 10 exemplaires de chaque numéro à distribuer lors des événements ouverts au public. Enfin, le Conseil d'administration du 7 septembre a voté la baisse du prix de l'abonnement à 18€ pour susciter un plus large lectorat.

Site et revue assurent, depuis le printemps, la publicité sur les objets de la boutique numérique de l'AMOPA. Elle propose actuellement parapluie et sacoches d'ordinateur, médailles commémoratives et plaque de reconnaissance de partenariat pour les établissements scolaires associés.

Il faut vivement remercier Michel Lechevalier, vice-président en charge des projets numériques et Chantal Pelletier, rédactrice en chef de la revue. Leur engagement est sans faille.

Par ailleurs, un projet de modernisation de la vitrine du secrétariat national est en cours d'étude en liaison avec les professeurs et les élèves de la section « design de communication » du lycée Corvisart.

Une AMOPA toujours plus ouverte au monde. Une délégation du Bureau national a été reçue à l'automne au Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Elle a obtenu l'autorisation de contacter officiellement les conseillers culturels des ambassades pour faire connaître l'association et ses actions en faveur de la francophonie, en particulier dans les pays où n'existe plus ou pas encore de structure amopaliennne. Par ailleurs, le siège national a été directement sollicité à cet égard par des personnels diplomatiques en Chine, en Pologne et au Maroc et une recension des décorés présents dans ces pays y est en cours.

Les associations AMOPA de l'étranger, en particulier celles qui ont déjà signé la dernière convention de partenariat, entretiennent régulièrement le lien avec nous. Elles ont été très présentes au congrès d'Avignon. Des initiatives particulièrement encourageantes ont de plus marqué l'année 2021. En septembre, les sections de la région Normandie ont signé une convention de partenariat spécifique avec la Norvège pour développer encore davantage les actions communes lancées depuis très longtemps. A Avignon les congressistes ont pu faire connaissance avec le président et la secrétaire

générale de l'association des professeurs de français en Algérie, très engagés dans la participation aux concours Plaisir d'écrire grâce à l'active médiation de la section des Hautes-Pyrénées. A terme, on pourrait envisager de formaliser le lien avec ce pays en créant une AMOPA-Algérie.

Le Don du livre connaît une activité en expansion continue malgré les perturbations liées à la crise sanitaire qui a touché l'ensemble du globe. Les éditeurs ont été particulièrement généreux cette année et il a fallu stocker, trier et conditionner près de 18000 ouvrages. 2021 a marqué le 30^{ème} anniversaire du lien entre l'AMOPA et la Mission Jeanne d'Arc de la Marine nationale et le 10^{ème} anniversaire du partenariat avec l'association humanitaire Marine-Partage composée de jeunes élèves-officiers. Des palettes de livres ont été livrées par voie maritime au Vietnam et au Sri-Lanka.

Grâce à d'autres intervenants et malgré des situations politiques locales parfois problématiques, des livres sont parvenus en Ouzbékistan, au Liban, à Madagascar, au Sénégal et au Cameroun. Dans ces pays, la création d'un relais permanent de l'AMOPA est peut-être envisageable.

Il faut souligner l'extraordinaire implication des deux responsables de cette action, Bernard Gomel et Anne-Marie de Kersabiec, toujours en quête de nouveaux contacts pour trouver de nouveaux destinataires. Action humanitaire, le Don du Livre porte haut la cause de la francophonie et de la culture française et de l'amitié entre les peuples.

Pour conclure et en dépit des difficultés persistantes et extérieures à l'AMOPA, l'année 2021 a manifesté les facultés de résilience de tous ses membres. Par leur détermination, ils ont permis de maintenir le cap de la convivialité, de la réalisation de la plupart des projets d'Utilité publique et même d'inventer les voies de l'avenir. Je les remercie tous.

Le 20 février 2022

Michèle Dujany, secrétaire générale de l'AMOPA

